

Mairie de LES GRANGETTES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 09 Mars 2020

Membres présents : 10

Membres excusés : 1 BOUHELIER Michel (procuration à HERNANDEZ Didier)

Membre absent : 0

- Ordre du jour :
- *Comptes administratifs et comptes de gestion 2019*
 - *Budgets 2020*
 - *Vote des taux d'imposition 2020*
 - *Offres de prêt – clocher de l'Eglise*
 - *Déclarations d'intention d'aliéner*
 - *Affaires diverses*

1. Comptes administratifs et comptes de gestion 2019

Le Conseil constate la concordance entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion 2019.

Il approuve les comptes tels que présentés.

2. Budgets 2020

Le Conseil vote les budgets comme suit :

BOIS	Fonctionnement	Dépenses	126 885.68 €
		Recettes	126 885.68 €
	Investissement	Dépenses	28 775 €
		Recettes	28 775 €

EAU	Fonctionnement	Dépenses	60 155.67 €
		Recettes	60 155.67 €
	Investissement	Dépenses	42 900.02 €
		Recettes	42 900.02 €

COMMUNE	Fonctionnement	Dépenses	273 522.37 €
		Recettes	273 522.37 €
	Investissement	Dépenses	129 808.95 €
		Recettes	129 808.95 €

3. Impôts locaux – vote des taux 2019

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Monsieur le maire informe que le taux de taxe d'habitation n'a plus lieu d'être voté.

Les taux pour 2020 sont votés comme suit :

- Taxe foncier bâti 4.93 %
- Taxe foncier non bâti 9.29 %
- CFE 12.79 %

4. Offres de prêt – Clocher de l'Eglise

Lors de la précédente réunion, le Conseil municipal avait retenu la Caisse de Dépôts et Consignations pour un emprunt de 30 000 €. Celle-ci s'est désistée car elle ne finance pas de travaux liés à des édifices culturels.

Monsieur le maire présente les nouvelles offres reçues.

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, l'offre de la Banque Populaire pour 30 000 € sur 20 ans au taux de 0.97 %.

5. Déclarations d'intention d'aliéner

- Vente d'un appartement de M et Mme Henry à M. Vogelweid : la commune ne préempte pas.
- Vente d'une parcelle de Promotion Pellegrini à Mmes Pernin Delphine et Winiger Géraldine : la commune ne préempte pas.

6. Affaires diverses.

- Après consultation des membres du CCAS, Monsieur le maire propose au conseil de dissoudre le CCAS. Accord du conseil sous réserve qu'un budget soit toujours alloué aux aides financières pour des personnes en difficulté.
- MMA : accord du conseil pour encaisser un chèque de 294 € correspondant à un trop versé.
- Echange de terrain avec la SCI Girardet : une régularisation est nécessaire pour échanger du terrain (19 m²) avec la SCI Girardet (délibération du 17 mai 2010). Le bornage avait été acté mais non régularisé devant notaire. Avant l'échange de terrain, la partie communale devra être déclassée du domaine public. Accord du conseil.
- Demande de Monsieur Gindre pour abattre un frêne qui empêche de voir la propriété Monte au lever depuis la route départementale. A voir si l'arbre appartient à la commune ou à Monsieur Casimir.
- Organisation des élections municipales.

La séance est levée à 22 h 15
Les Grangettes, le 10 mars 2020.
Le Maire,

